



enda ECOPOP

PAPIER DE POSITION

Les Objectifs de Développement Durable : enjeux entre 2026-2030 et perspectives



Enda ECOPOP

Avenue Cheikh Anta DIOP, Complexe Administratif, Sicap Point E - Bâtiment B | 2ème étage
BP: 3370 Dakar - Tél: +221 33 859 64 11 - Fax : +221 33 860 51 33
Site web: www.endaecopop.org / Email: ecopop@endaecopop.org

1. Un contexte africain de mise en œuvre des ODD favorable à l'innovation territoriale et à la transformation durable



Dans un monde confronté à des défis complexes et interconnectés (changement climatique, perte de la biodiversité, inégalités sociales, insécurité alimentaire, pauvreté persistante – les Objectifs de Développement Durable (ODD) apparaissent comme une réponse collective aux enjeux mondiaux. Pour rappel, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), adoptés en 2000, avaient laissé des lacunes, comme l'extrême pauvreté et la faim (800 millions de personnes dans l'extrême pauvreté et 795 millions souffraient de faim), le nombre important d'enfants non scolarisés (57 millions d'enfants), l'inégalité des sexes, et les écarts économiques¹ ...

Sur la base des résultats susmentionnés, les États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont convenu, de manière consensuelle, d'une feuille de route intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Adoptés en 2015, les 17 ODD de l'Agenda 2030 représentent un cadre universel pour promouvoir un développement économique, social et

environnemental durable, en s'appuyant sur le principe fondamental de « ne laisser personne de côté » (LNOB "Leave No One Behind").

L'Afrique, bien que confrontée à des vulnérabilités structurelles, dispose de potentiels considérables (ressources naturelles abondantes, jeunesse démographique, potentiel agricole, richesse culturelle, etc.) pour atteindre les ODD au-delà de 2030, à condition de mettre en œuvre des politiques inclusives, participatives et intégrées.

Cette ambition repose sur plusieurs dynamiques continentales déjà en cours : la montée en puissance des collectivités territoriales dans la gestion du développement local, la jeunesse de la population, la vitalité des innovations sociales, et l'émergence de solutions de financement alternatives portées par des partenariats hybrides et multi-acteurs.

Cela est renforcé par leur mobilisation autour de cadres régionaux et continentaux de mise en œuvre, notamment l'Agenda 2063 de l'Union

¹ Voir le programme de développement durable, quelles sont les lacunes laissées par les objectifs du Millénaire pour le développement ?, disponible en ligne sur le lien : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/-/development-agenda/>, consulté le 06 août 2025 à 16 heures 38.

Africaine (UA), qui converge avec l'Agenda 2030 sur des priorités telles que l'éradication de la pauvreté, la promotion de la bonne gouvernance à toutes les échelles, l'inclusion sociale et l'autonomisation économique.

Au plan normatif, de nombreux pays africains ont adopté des réformes législatives et institutionnelles favorisant l'alignement de leurs politiques publiques avec les ODD. La mise en place de mécanismes de suivi-évaluation, de systèmes statistiques renforcés et de cadres de dialogue multi-acteurs témoigne d'une volonté de suivre les progrès, tout en renforçant l'appropriation locale des cibles de développement durable. Par ailleurs, des initiatives telles que les Revues Nationales Volontaires (RNV), les budgets sensibles aux ODD, les Plan Nationaux d'Adaptation (PNA), les Contributions Nationales Déterminées (CDN), les Plans Locaux de Développement Durable (PDC-D) et les Plans Climat Territoriaux (PCT) contribuent à l'ancrage des ODD dans les territoires.

En effet, les ODD exigent une approche territorialisée du développement, où les acteurs locaux – collectivités, communautés de base,

société civile, secteur privé local – jouent un rôle central. Il s'agit d'un processus qui vise à tenir compte des contextes locaux dans la réalisation de l'Agenda 2030, autant dans l'établissement des objectifs et des cibles, que dans la définition des moyens de mise en œuvre et l'utilisation des indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. L'importance de cette localisation s'apprécie à travers le fait que les ODD ont des cibles en lien direct avec les responsabilités des gouvernements locaux et régionaux, particulièrement dans leur rôle de fournisseurs de services de base.

C'est ainsi que Ban Ki Moon affirmait que « Notre lutte pour la durabilité globale sera gagnée ou perdue dans les villes »². En sus, « une grande partie des investissements pour réaliser les Objectifs de Développement Durable prendront place au niveau local et seront menés par les autorités locales »³.

Dans cette perspective, plusieurs initiatives sénégalaises illustrent la dynamique engagée en faveur de la localisation des ODD.



² Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies (2012)

³ Rapport du SG des NU sur l'Agenda 2030 (2020)

2. Des initiatives sénégalaises contribuant à la voie de la localisation des ODD



Le Sénégal a engagé une série d'initiatives visant à renforcer la territorialisation des ODD. Ces démarches traduisent une volonté d'ancrer les ODD au plus près des réalités locales et de mobiliser l'ensemble des acteurs territoriaux autour d'une vision commune de développement durable. Les actions ci-dessous engagées s'inscrivent dans cette dynamique et témoignent d'un processus progressif de consolidation de la localisation des ODD dans le pays :

- L'alignement des politiques publiques avec les ODD : entre 2015 et 2023, le pays a procédé à une intégration complète des 17 ODD dans les Plans Nationaux de Développement (PND). En sus, les Plans d'Actions Prioritaires successifs (PAP I, PAP II, PAP 2A) ont été alignés sur les cibles et indicateurs des ODD. De même que l'Agenda National de Transformation 2050, nouveau référentiel de développement qui inscrit le développement durable comme fondement central du modèle promu. Cette orientation vise à concilier progrès

économique, équité sociale et préservation de l'environnement, afin d'assurer une trajectoire de développement à long terme capable de répondre aux besoins des générations actuelles et futures ;

- La redynamisation de la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD) dont la mission est de concevoir une stratégie nationale et un plan d'action en faveur du développement durable ;
- La création de cadres institutionnels de pilotage : un comité national de pilotage des ODD regroupant des acteurs publics, privés, de la société civile et des collectivités territoriales ainsi que des groupes techniques sectoriels pour le suivi des indicateurs ODD dans les différents ministères a été mis en place ;
- La mise en place d'un Cadre harmonisé de Suivi-Évaluation (CASE) des politiques publiques (décret n° 2015-679 du 26 mai 2015) complété par les Revues

annuelles conjointes (RAC) et les Revues nationales volontaires (RNV), présentées respectivement en 2018 et 2022 au Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies ;

- L'adoption en avril 2022 de la loi d'orientation sur le Système National de Planification ayant institué les Commissions Territoriales de Planification et de Suivi-Évaluation (CTPSE) et introduit le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour favoriser la territorialisation des politiques publiques ;
- La mise en place du Cadre National de Financement Intégré (INFF) qui a permis d'aligner les ressources publiques, privées et internationales sur les priorités des ODD ;
- L'adoption de la Charte des données inclusives (2022–2025) traduisant

l'engagement du Sénégal à renforcer la production et la désagrégation statistique pour « ne laisser personne en rade » ;

- Etc ;

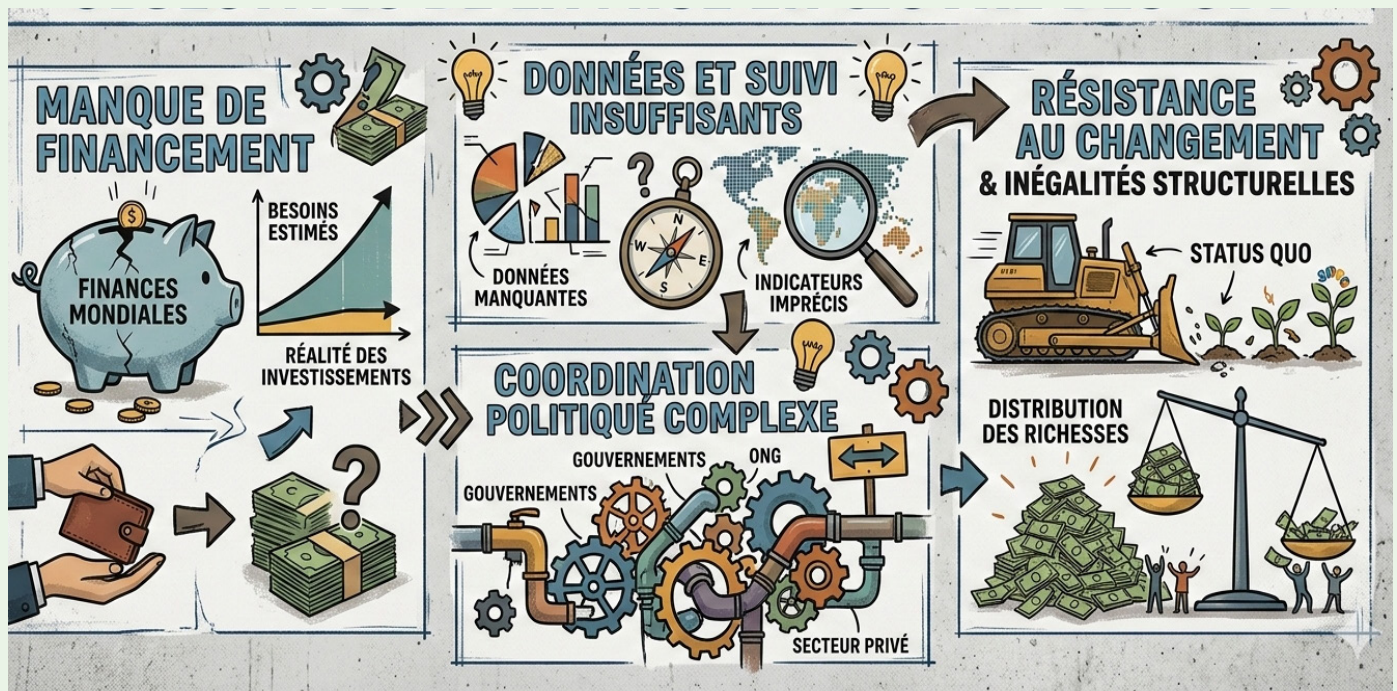
Tous ces efforts de domestication des ODD par le Sénégal ont permis d'enregistrer un taux de réalisation s'élevant à 37 % en 2023, avec une projection à 74 % d'ici 2030 selon les scénarii de financement. L'indice mondial de performance du Sénégal est de 58,43 %, supérieur au score médian des pays africains ⁴.

L'expérience sénégalaise, bien que porteuse d'enseignements positifs, ne peut être dissociée des défis globaux auxquels fait face l'Agenda 2030, et qui se traduisent par des limites objectives dans la mise en œuvre des ODD à l'échelle mondiale.



⁴ Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération, Direction Générale de la Planification et des Politiques Économiques, Octobre 2025.

3. Quelques constats sur les limites objectives de la mise en œuvre des ODD



La mise en œuvre des ODD s’inscrit dans un contexte qui comporte un certain nombre de limites objectives influençant leur portée et leur rythme de réalisation. Ces éléments constituent un cadre déterminant pour comprendre les dynamiques actuelles et situer les enjeux associés à l’atteinte des ODD. Ainsi, selon le rapport de 2023 sur les ODD au niveau mondial, « À mi-parcours de la mise en œuvre de l’Agenda 2030, une triste réalité se dégage : le monde n’est pas en voie d’atteindre la plupart des objectifs d’ici à 2030.

Bien que certains domaines aient connu des avancées, il reste une proportion préoccupante de cibles qui progressent trop lentement ou qui régressent ». Concernant l’Afrique, le rapport révèle essentiellement des contraintes financières, institutionnelles, technologiques et structurelles. Ces limites se traduisent par une vulnérabilité accrue aux crises et une capacité restreinte à investir de manière cohérente dans les politiques nécessaires à l’atteinte des ODD.

Ce constat sur l’état des lieux de la réalisation des ODD montre que l’humanité ne peut pas continuer d’agir de la même façon tout en espérant obtenir un résultat différent. En effet, sur approximativement 140 cibles pour

lesquelles des données de tendances sont disponibles, une évaluation montre qu’environ la moitié d’entre elles accusent un retard modéré ou sérieux. Pour plus de 30 % d’entre elles, il n’y a eu aucune évolution ou la situation a régressé par rapport au niveau de référence de 2015 ⁵.

Ainsi, à l’approche de l’échéance, la promesse universelle de « transformer notre monde » se heurte à des défis persistants : crises climatiques, érosion de la biodiversité, creusement des inégalités, instabilités géopolitiques, et essoufflement des mécanismes multilatéraux. Ce constat impose non seulement une réaffirmation stratégique de la feuille de route universelle, mais surtout une refondation méthodologique profonde : le développement durable d’ici 2030 et même au-delà devra être plus ancré localement, plus inclusif dans sa démarche, plus pluraliste dans ses acteurs et mieux réflexif dans ses approches.

Fort de ce constat, Enda ECOPOP, à travers ses initiatives pionnières de territorialisation des ODD, esquisse les fondements de la localisation des ODD tout en en posant les conditions de mise à l’échelle.

⁵ Rapport sur les objectifs de développement durable, Edition spéciale, 2023, p.08, disponible en ligne sur le lien : https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023_French.pdf, consulté le 06 août et 27 novembre 2025

Ibidem, p. 04

4. Le cas pratique de l'approche de territorialisation des ODD développée par Enda ECOPOP



Ancrée dans sa vision de bâtir des villes et territoires durables en Afrique, Enda ECOPOP est forte de son expérience de 35 ans au service des communautés. De fait, l'Organisation s'est investie à jouer un rôle avant-gardiste et proactif dans l'approfondissement de la compréhension des logiques, principes, critères et dimensions du développement durable. La valorisation d'une démarche participative et inclusive a permis leur appropriation par les citoyens, les communautés, les collectivités territoriales dans divers autres cadres nationaux, régionaux et internationaux.

Avec un positionnement sur l'ODD16 au vu de sa centralité, l'organisation travaille sur quasiment l'ensemble des autres ODD à travers ses diverses initiatives. Ainsi, Enda ECOPOP a procédé, à travers une démarche cohérente, inclusive et méthodique, à un alignement systématique des fondamentaux du développement durable dans ses différents projets, programmes et initiatives.

Une approche modulée par une quête perpétuelle autour de questions fondamentales qui touchent plusieurs thématiques clés de développement. Il s'agit de la démocratie locale, la participation citoyenne, l'engagement des citoyens dans la

gestion publique, le renforcement des institutions de gouvernance locale, la lutte contre la corruption, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la préservation de la biodiversité, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en contexte urbain, péri-urbain et rural, le genre, l'équité et l'inclusion sociale, la gouvernance alimentaire, la performance des collectivités territoriales, la transparence budgétaire, etc.

Par le biais de son approche de formations, d'accompagnement des processus multi-acteurs et collaboratifs au niveau local, national et international, des sessions de renforcements de capacités, des initiatives de recherches-actions, de plaidoyers, des campagnes de sensibilisation, de forums et autres rencontres dédiées, Enda ECOPOP a traversé les ODD de manière transversale. Ces expériences pratiques poussent l'organisation à tirer les recommandations ci-après visant à assurer une meilleure territorialisation des ODD :

- ◆ **L'intensification de la sensibilisation et la communication sur le sens et les logiques des ODD** permettront aux communautés de comprendre leur pertinence au quotidien, de s'identifier aux enjeux, et ainsi de s'approprier les objectifs. Cette appropriation favorisera leur participation active, renforcera la responsabilisation individuelle et collective et alignera les initiatives locales sur les priorités nationales et internationales de développement durable ;
- ◆ **La quête de l'engagement des parties prenantes à différentes échelles, nationale comme locale**, permettra de les intégrer efficacement dans la réalisation des ODD. D'habitude, le niveau institutionnel de collaboration se limite à la dimension locale, aux élus locaux. Ainsi, l'implication précoce de cette panoplie d'acteurs permettra une meilleure imprégnation et une appropriation rapide des questions liées au développement durable ;
- ◆ **Le renforcement des dialogues pluri-acteurs** : il s'agit d'un outil mettant en commun plusieurs parties prenantes avec des intérêts divergents autour d'un cadre d'échanges leur permettant de discuter et trouver des compromis et des solutions autour des enjeux de développement durable propres à leur territoire. Ces acteurs peuvent être les autorités administratives, les associations citoyennes, le secteur privé local, etc. La participation et l'inclusion doivent être les maîtres mots de ces dialogues constructifs. Ce qui a permis de noter un portage des enjeux locaux et une prise de conscience plus accrue des communautés sur les problématiques propres à leurs territoires ;
- ◆ **La promotion du pacte social** : il s'agit d'un contrat résultant du compromis entre différentes parties prenantes, telles que les autorités locales et administratives, les associations citoyennes, les ONG et le secteur privé local. Les pactes sociaux constituent la résultante matérialisant l'engagement de ces divers acteurs dans la mise en œuvre et le suivi des ODD ; Sa mise en place se fait de manière participative et inclusive allant de la compréhension des ODD, l'identification des défis qui peuvent entraver leur réalisation, la planification participative pour répondre aux défis, la mise en œuvre et le suivi évaluation des actions de réponse ;
- ◆ **Une démarche de renforcement des capacités alliant savoirs locaux endogènes et savoirs scientifiques** qui permettra de valoriser et combiner des connaissances issues des pratiques traditionnelles avec des apports méthodologiques et techniques modernes. Cette approche intégrée favorisera un dialogue constructif entre les acteurs communautaires, porteurs d'expériences et de solutions adaptées au contexte local, et les experts, apportant des outils d'analyse, des méthodes éprouvées et des innovations ;
- ◆ **La valorisation de la culture et de la langue locale, moteur de transformation des territoires** : bien plus qu'un simple moyen de communication, les langues locales sont porteuses d'identité, de savoirs et de valeurs qui structurent la vie communautaire. Utiliser la culture et les langues locales renforceront l'inclusion, réduiront les barrières à la participation et favoriseront l'implication de toutes les couches de la population, y compris les groupes marginalisés. Ainsi, l'intégration de la culture et des langues locales stimuleront l'innovation sociale, consolideront la cohésion communautaire et accéléreront la transformation durable des territoires.

Les expériences pratiques de localisation des ODD menées par Enda ECOPOP mettent en évidence les dynamiques territoriales engagées en faveur de l'appropriation des objectifs au niveau local.

L'approche pratique de localisation des ODD développée par Enda ECOPOP, fondée sur l'ancrage territorial, la co-construction avec les acteurs locaux et l'opérationnalisation des cibles à l'échelle des projets, constitue aujourd'hui un socle d'expériences et d'enseignements. Elle ouvre ainsi la voie à une réflexion sur l'échéance quinquennale (2025-2030) tout en anticipant sur les perspectives stratégiques de l'après 2030.

5. Parcours 2026-2030 et perspectives



La feuille de route universelle envisage le développement sous un angle holistique tout en utilisant une approche systémique et intégrée. D'ici 2030 et à son expiration, l'un des enjeux centraux restera la création de cadres de gouvernance adaptatifs et inclusifs, capables de mobiliser l'intelligence collective pour des résultats tangibles, mesurables et durables. Dès lors, l'engagement de Tous étant nécessaire, nous invitons les acteurs ci-dessous à poser les actions suivantes :

- Concevoir des processus et leviers d'intégration des ODD dans l'action de l'État ; faciliter la disponibilité des données désagrégées (**État**) ;
- Intégrer les ODD dans les dynamiques territoriales de planification ; promouvoir la localisation des ODD (**Collectivités territoriales**) ;
- Renforcer l'action des parlementaires en faveur des ODD en termes d'alerte, de plaidoyer, etc. (**Parlementaires**) ;
- Renforcer la prise en compte des ODD dans les stratégies ; concevoir des outils de transformation à partir des ODD (**Secteur privé**) ;
- Créer et maintenir une communauté de jeunesse imprégnée des ODD (**Jeunesse et Éducation**) ;
- Développer une science au service des ODD ; concevoir des parcours et des dispositifs éducatifs autour des ODD (**Établissement d'enseignement supérieur et de recherche**) ;
- Renforcer la capacité d'alerte des ONG sur les ODD ; structurer l'action associative autour des ODD (**ONG et Associations**) ;
- Se positionner en vecteur d'information tout en contribuant à la réflexion (**Syndicats**) ;
- Favoriser des modes de consommations et de production écoresponsables (**Citoyens & Communautés**) ;
- Créer et animer des plateformes autour des communautés de pratiques de localisation du développement durable pour un renforcement des partages d'expériences (**Nations Unies**) ;
- Prendre en compte les réalités locales et les données qualitatives dans la formulation des feuilles de route internationales (**Nations Unies**).



enda ECOPOP

35 ans au service des populations et
communautés de base pour la transformation sociétale



www.endaecopop.org

Enda ECOPOP

Avenue Cheikh Anta DIOP, Complexe SICAP Point E, Bâtiment B | 2^e étage

BP: 3370 Dakar - Tél: +221 33 859 64 11

Site web: www.endaecopop.org / Email: ecopop@endaecopop.org